



Ville de Cerny

Essonne

✉ 8 rue Degommier 91590 CERNY ☎ 01 69 23 11 11 📧 mairie@cerny.fr

RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal

se réuniront le :

JEUDI 13 FEVRIER 2025
À 19 H 00
EN MAIRIE

L'ordre du jour est le suivant :

Rendu compte des décisions prises par Madame le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil municipal.

Approbation des procès-verbaux des 5 décembre 2024 et 16 janvier 2025.

- 1- Engagement d'une dépense préalablement au vote du BP 2025
- 2- Dispositifs d'aides en direction des jeunes en difficulté d'insertion : Convention triennale 2025-2027 avec le CD91
- 3- Personnel communal : Instauration d'une participation au financement des contrats d'assurance des agents au risque prévoyance
- 4- CCVE : Avenant n° 3 à la convention de gestion de la zone d'activités "Les Grouettes"
- 5- Modification de la constitution des commissions municipales
- 6- Modification des membres de la commission d'appel d'offres
- 7- SIEGIF : Demande d'adhésion au titre de la compétence Mobilité électrique
- 8- SIEGIF : Election des délégués du Conseil municipal au Comité syndical
- 9- SIARCE : Rapport d'activité 2023 relatif aux eaux pluviales
- 10- Motion visant à régler la législation autour de la consommation du protoxyde d'azote

Fait à Cerny le 7 février 2025



Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny